TAUX DES RETENUES À LA SOURCE (RAS) 2021

CANADA



Montant personnel de base - impôt : janvier 2021 13 808\$

ASS. EMPLOI: Taux employé du brut:

1.18%

Taux employeur : 1.4 X le montant de l'employé

Maximum salaire cotisable: 56 300\$ Montant cotisation maximum: 664.34\$

QUÉBEC



Montant personnel de base - impôt : 15 728\$

R.R.Q.: Taux de: 5.90%

> 3 427.90 Maximum cotisable annuel:

> > 3 427.90 6 855.80

Gain annuel maximum: 61 600\$ 3 500\$ Exemption

Maximum gains cotisables 58 100\$

RQAP: 83 500\$ Maximum revenus assurables

> Taux employé du brut 0.494% Taux employeur du brut 0.692% 412.49\$ Cotisation maximale employé:

> Cotisation maximale de l'employeur (par employé) 577.82\$

FSS: Si votre masse salariale est inférieure ou égale à 1 million de dollars :

> 1er janvier 2021 à partir du à partir du

Taux Général: 1.65% Taux Manufacturier: 1.25%

Si votre masse salariale est supérieur à 1 million de dollars, veuillez consulter les taux sur le site de Revenu Québec.

CNT: 83 500\$ Maximum de la rémunération assujettie

> taux de cotisation 0.07%

CNESST: Salaires Maximum cotisable par employé 83 500\$